

**Nomination d'un représentant de la
commission de la recherche au conseil
de l'école doctorale SDM**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 14 janvier 2021
Délibération 2021/01/CR-002**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

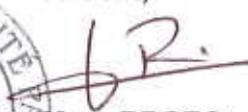
Vu l'arrêté du 25-05-2016 relatif à la formation doctorale ; notamment son article 12 ;

Considérant la candidature de Monsieur Adnen Mlayah, membre élu de la commission de la recherche (CR) ;

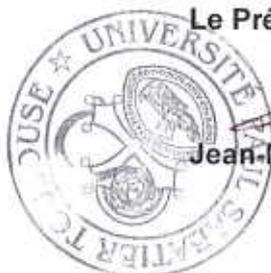
Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent la candidature de M. Adnen Mlayah en qualité de représentant de la commission de la recherche au conseil de l'école doctorale SDM (Sciences de la Matière).

Toulouse, le 3 mars 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0